

Démarches orientantes

Métiers du futur : Présentation et jeu de rôle

1. Description du projet :

Le principe de base de ce projet consiste en un jeu de rôle où les élèves jouent tour à tour le rôle d'un patron d'entreprise et le rôle d'un futur apprenti en entretien d'embauche. Dans un premier temps, il sera demandé aux élèves d'inventer un métier du futur ou de faire des recherches sur un métier original ou très peu connu. Dans un deuxième temps, les élèves présentent leur métier au reste de la classe, en jouant le rôle du patron d'une entreprise liée au métier présenté. Dans un troisième temps, les élèves procèdent à des entretiens d'embauche afin d'engager un apprenti pour leur entreprise. Enfin, d'après le métier inventé, les élèves trouvent un métier réel qui s'en rapproche, afin de rendre le projet le plus concret possible. Ils remplissent à cet effet une fiche personnelle qui résume les caractéristiques principales de ce métier, les exigences, avantages et désavantages et leur propre intérêt pour le métier. C'est également lors de cette phase que l'enseignant institutionnalise les comportements à adopter lors d'un entretien d'embauche en fonction du ressenti et des expériences des élèves.

2. Objectifs du projet :

Le projet que nous souhaitons mettre en avant dans ce travail toucherait principalement les 9CO. L'idée de base part du constat suivant : de manière générale, les élèves de 9CO n'ont que très peu de contacts avec le monde du travail, et n'ont encore jamais eu à mener ou à participer à un entretien d'embauche. De fait, les élèves ne savent pas se vendre ni vanter leurs qualités en entretien d'embauche. Bien que certains exercices sont déjà mis en place pour leur apprendre à se confronter à un employeur lors d'un entretien d'embauche, se mettre dans la peau d'un patron – et donc d'envisager l'entretien d'embauche sous cet angle spécifique – permettrait aux élèves de prendre conscience des éléments primordiaux lors d'un rendez-vous de ce type.

Ce projet s'inscrit d'ailleurs parfaitement dans les visées du dossier « Education Des Choix », travaillé en 9CO. Les élèves doivent en effet développer plusieurs axes afin de définir leurs premiers choix et centres d'intérêt pour leur avenir professionnel. Il leur est demandé d'une part de définir leur métier de rêve (chapitre 1 « *Mon choix professionnel, ma décision* »), d'autre part de procéder à plusieurs exercices visant à développer leur connaissance de soi (chapitre 2 « *Qui suis-je ?* »). En se connaissant

eux-mêmes, les élèves parviennent ensuite mieux à cerner leurs centres d'intérêts. Or, certains élèves se retrouvent parfois bloqués lorsqu'il s'agit de définir le métier de leurs rêves ou leurs centres d'intérêt. Dès lors, inventer un métier et le présenter pourrait permettre à ces élèves de dépasser ce blocage. De plus, cette activité permettrait d'anticiper sur les chapitres suivants en faisant découvrir aux élèves le monde du travail (chapitre 3), et en leur faisant explorer des métiers (chapitre 5).

3. Cadre général

Loi sur le cycle d'orientation (LCO)

Ce travail s'inscrit dans le cadre de la Loi sur le cycle d'orientation (LCO)¹, plus particulièrement les articles 4 et 53 qui définissent la visée « orientante » de l'école. En effet, l'article 4, qui stipule la « mission fondamentale de renforcer les connaissances et compétences nécessaires à une progressive orientation du jeune vers les choix qu'il est appelé à effectuer », pointe le but de l'établissement scolaire « d'orienter progressivement vers la voie qui correspond le mieux à ses aptitudes et à ses goûts et de former chez lui la capacité de discernement utile à sa perception de la société et du monde du travail et permettre le développement des compétences de collaboration et de communication. » Dans l'article 53, il est dit que l'orientation progressive du jeune est favorisée par une éducation aux choix professionnels qui « lui permet de connaître les différents profils de métiers qui composent le monde du travail et de découvrir les divers types de formation et de parcours scolaires possibles », soit des éléments capitaux travaillés en priorité au cours d'Education des choix.

Plan d'étude romand (PER)

Ce travail, qui vise à développer la réflexion de l'élève quant à sa capacité formuler des projets personnels de formation, repose sur la communication, soit l'aptitude à réunir des informations et mobiliser des ressources qui permettent de de s'exprimer à l'aide du type de langage propre au monde professionnel. Ce travail s'inscrit ainsi dans différents domaines : l'informatique, dans la mesure où il monopolise les MITIC pour la recherche sur Internet, et le projet de l'élève, étant donné qu'il s'inscrit dans le cours d'Education des choix. Ce travail coïncide ainsi avec différents objectifs tirés du plan d'études romand (PER) :

¹ S 411.2 - Loi sur le cycle d'orientation (LCO) du 10.09.2009, en vigueur depuis: 01.09.2011. URL : <https://lex.vs.ch/frontend/versions/1726?locale=fr>

L1-38: Exploiter l'écriture et les instruments de la communication pour collecter l'information, pour échanger et pour produire les documents.

L1 34 : Produire des textes oraux de genres différents adaptés aux situations d'énonciation en :

- analysant les réactions verbales et non verbales de son interlocuteur et en y adaptant le contenu de sa production
- en identifiant le contexte de prise de parole et en s'y adaptant (genres oraux, lieux, auditoire,...)

FG 31, MITIC : Exploiter l'écriture et les instruments de la communication pour collecter l'information, pour échanger et pour produire les documents : utilisation d'Internet comme source d'information et moyen de communication.

FG 33 : Construire un ou des projets personnels à visée scolaire et/ou professionnelle en :

- identifiant ses propres goûts, ses intérêts, son potentiel par rapport à son avenir et en se dégageant des stéréotypes (Description du quotidien d'un métier sélectionné)
- s'informant de manière active sur des secteurs scolaires et professionnels variés
- se préparant à se présenter et à présenter son/ses projet(s) de formation (préparation à l'entretien d'embauche : tenue, attitude, relationnel verbal ou non-verbal)

Objectifs spécifiques liés à la séquence

A la fin de la séquence, l'élève sera capable de :

- Lier le métier présenté à un métier existant qui s'en rapproche
- Créer un support (PPT, panneau informatif, vidéo) qui assure une cohérence des idées et restitue des informations préalablement recueillies en les reformulant et en respectant l'ordre chronologique et/ou logique.
- Naviguer sur Internet de façon orientée en utilisant des techniques efficaces concernant la recherche de professions
- Identifier et communiquer ses qualités
- Identifier les comportements à adopter ou à éviter lors d'un entretien d'embauche

4. Concepts théoriques en lien avec le projet

Pour construire ce cours, nous nous sommes appuyés sur quelques concepts expliqués durant le cours de « démarches orientantes » dispensé à la Haute Pédagogique du Valais (HEPVs) : les

démarches orientantes avec en particulier le principe d'infusion, les capacités transversales et le concept du pouvoir de l'élève.

Il convient tout d'abord de rappeler ce que sont les démarches orientantes. Il s'agit de l'accompagnement progressif du jeune en direction du monde professionnel en mettant l'accent sur le sens de ses études de manière à ce qu'il fasse le lien entre l'école et le monde professionnel pour finalement qu'il puisse se construire un projet de vie. En plaçant le jeune comme l'acteur clé des apprentissages, cette approche vise à garder la motivation du jeune durant son parcours scolaire afin qu'il puisse procéder au terme de ses études à un choix judicieux de vie et de carrière. L'approche orientante, qui constitue un véritable projet d'établissement, repose sur la collaboration entre les acteurs de l'éducation (professeurs, titulaires, conseillers en orientation) le jeune, ses parents et le milieu du travail. Cette organisation dynamique de l'école au service de la construction de l'élève et de ses connaissances du monde professionnel cherche à l'amener à rencontrer diverses occasions de fonder son projet d'orientation. Ainsi, l'approche orientante conduit les enseignants à s'interroger sur comment mettre en œuvre des situations qui favorisent le développement de l'élève dans son identité, afin de faciliter son parcours scolaire et son choix de carrière.

Le principe d'approche orientante repose sur 3 principes : la mobilisation, l'infusion et la collaboration que nous avons déjà évoquée. Dans le cadre du cycle d'orientation, l'enseignant peut « mobiliser » la curiosité de ses élèves, leur donner envie d'être partie prenante de son projet d'orientation en « infusant » sa discipline de manière à faire des liens avec les métiers et les activités professionnelles en fonction du programme qu'il traite. Le principe de l'infusion ne consiste pas à « enseigner » des métiers, mais, comme nous comptons le mettre en œuvre dans le cadre de notre projet pour le cours d'Education des choix, à éveiller la curiosité des élèves quant au monde professionnel en intégrant à l'école et au contenu des cours des références au monde du travail. Le fait de demander aux élèves d'inventer un nouveau métier procède directement de ce procédé d'infusion. En effet, les élèves sont d'abord amenés à se montrer créatifs pour visualiser ce que pourraient être les métiers futurs, avant de confronter leur idée avec d'authentiques métiers, donnant ainsi l'opportunité de découvrir des professions méconnues tout en jouant avec l'aspect ludique de l'invention. La dernière étape du projet, qui consiste à demander aux élèves d'interviewer un professionnel dont le métier se rapproche le plus de celui présenté à la classe, représente une concrétisation de l'expérience de recherche qui favorise l'immersion des élèves dans le monde professionnel.

D'ailleurs, les présentations à la classe de leurs découvertes sur des métiers peu connus sous forme de divers supports (affiche, PPT, vidéo, etc) donne l'occasion aux élèves de mobiliser d'autres

capacités qui traversent à la fois les domaines d'apprentissage et de l'ensemble de la scolarité : les capacités transversales. La collaboration, la communication, la démarche réflexive et la pensée créatrice font partie des capacités transversales réunies pour mener à bien cette activité. En les mettant régulièrement à profit ces capacités, qui se retrouvent dans le monde professionnel, ce genre d'activité contribue à accroître l'autonomie et l'esprit d'initiative des élèves, tout en leur donnant une impression de maîtrise et d'efficacité toujours plus grande. Le fait de favoriser les situations où les élèves doivent effectuer des recherches constitue un moyen judicieux de mettre en action les élèves pour mieux les renvoyer à eux-mêmes, les confronter à leurs rêves et enrichir leurs projets professionnels. En effet, le fait d'accéder aux sources d'informations efficaces, d'informer et de récolter les données nécessaires favorise leur impression de pouvoir, soit leur impression d'être capable d'accomplir certaines tâches et favorise leur confiance en eux.

Or, l'un des éléments moteurs du principe de mobilisation de l'élève réside dans sa motivation à accomplir l'activité. Chaque individu étant marqué par le besoin de réussite, cette motivation est directement liée à la notion de pouvoir personnel de l'élève. En effet, il est à la fois nécessaire que l'élève se sente apte à agir sur des situations pour qu'il soit motivé et qu'il soit conscient qu'il peut exercer une action efficace. La présentation des métiers du futur réunit les conditions nécessaires pour que l'élève puisse expérimenter ce qu'est le pouvoir personnel, car il est mis dans une situation dans laquelle il doit : choisir, agir et résoudre des problèmes, exprimer une opinion et faire valoir ses apprentissages. De plus, l'activité de l'entretien d'embauche représente pour l'élève une occasion de reconnaître de manière approfondie ses qualités pour ensuite apprendre à les mettre en valeur par le biais de l'entretien, tout en les liant avec celles qui sont demandées dans une profession particulière. Cette confrontation entre le portrait de l'élève et celui du professionnel est susceptible d'enrichir la réflexion du jeune par rapport à sa perception de lui-même et du monde professionnel.

5. Déroulement du projet

Ce projet se décline en six séances.

5.1 Première phase :

La première partie, à savoir « inventer un métier du futur ou présenter un métier inconnu » se déroule en salle d'informatique et dure **deux séances**. Après avoir donné les consignes aux élèves et leur avoir transmis une feuille récapitulative² censée cadrer leur réflexion, l'enseignant indique aux

² Cf. Annexe 1

élèves plusieurs sites qui doivent leur permettre de trouver des idées ou de s'inspirer³. Il leur laisse ensuite le reste de la séance pour définir un métier et réaliser un plan de leur présentation. L'enseignant reste à disposition pour guider les élèves, répondre à leurs questions ou leur permettre de dépasser certains blocages. C'est l'enseignant également qui approuve le plan des exposés et qui donne le feu vert pour la suite, le but étant de cadrer le travail afin que les élèves ne se dispersent pas trop. Lors de la séance suivante, les élèves réalisent un Powerpoint ou une présentation sous une forme plus originale (panneau informatif, vidéo). L'enseignant reste à disposition pour guider les élèves dans leur démarche, pour leur permettre de dépasser certains obstacles techniques et pour répondre à leurs questions. Il a également pour rôle de vérifier l'avancée des travaux afin qu'au bout des deux séances les élèves aient terminé la première phase de leur travail. Si ce n'est pas le cas, les élèves terminent le travail chez eux sous forme de devoir.

5.2 Deuxième phase :

La deuxième partie du projet, « présenter le métier inventé à la classe » dure **deux séances**. Chaque élève dispose de 5 minutes pour passer devant la classe et présenter le métier qu'il a choisi. Durant les présentations, les autres élèves prennent des notes sur une feuille A4 margée, posent des questions, et numérotent les métiers qui les intéressent le plus ou qui les interpellent. Ils participeront ensuite aux entretiens d'embauches en tant que postulants pour les deux métiers qui les ont le plus intéressés.

5.3 Troisième phase :

La troisième phase du projet dure **une séance**. L'enseignant répartit les élèves par groupes de 4 ou 5, un élève jouant le patron et faisant passer des entretiens d'embauche fictifs. Il instaure ensuite un tournus afin que chaque élève ait la possibilité de se mettre au moins une fois dans la peau d'un patron. Chaque entretien dure entre 2 et 3 minutes. L'enseignant passe dans les groupes afin de cadrer le travail des élèves, de les relancer en cas de blocage, et prend des notes afin de relever des comportements types à évoquer et institutionnaliser ensuite en plénum.

5.4 Quatrième phase :

La quatrième phase dure **une séance**. Il s'agit de la phase d'institutionnalisation de la démarche, où il est demandé aux élèves de revenir sur l'ensemble du projet et de dégager les comportements à adopter ou à éviter lors d'un entretien d'embauche. Les élèves travaillent par deux et remplissent

³ <https://www.lecanaldesmetiers.tv/actualites/88649-21-vrais-metiers-originaux>
https://www.francetvinfo.fr/economie/emploi/chomage/dix-metiers-meconnus-qui-ont-de-l-avenir_295059.html

une fiche transmise par leur enseignant⁴, puis la mise en commun se fait en plénum et les élèves complètent leur document. Pour terminer, l'enseignant demande aux élèves de trouver un métier existant qui se rapproche le plus du métier qu'ils ont choisi de présenter, d'interviewer un professionnel et d'en noter les principales caractéristiques⁵. L'enseignant leur indique à cet effet le site <https://www.orientation.ch/>. Ce travail se fait sous forme de devoir, et poursuit les buts suivants :

- Sensibiliser les élèves à la démarche de recherche d'un métier.
- Confronter les élèves à des professionnels.
- Habituer les élèves à contacter des professionnels.
- Permettre aux élèves d'affiner leurs choix professionnels en leur faisant expliciter leur intérêt ou désintérêt pour un métier de ce type.

6. Aspects organisationnels

D'un point de vue organisationnel, ce projet est soumis à plusieurs contraintes. La première contrainte est l'aspect chronophage du projet. En effet, il est compliqué de consacrer six séances pour une activité de ce type, alors que les élèves ne disposent que d'une heure de PROPERS par semaine. En revanche, ce projet complète parfaitement le dossier d'EDC, et il pourrait être envisageable d'inclure ce projet dans la démarche globale d'orientation, en sacrifiant des heures de PROPERS pour ce travail. De même, il pourrait être envisageable de concevoir ce projet sous forme d'activité filée sur deux ans. Les deux premières phases du travail seraient réalisées en 9CO et les deux dernières phases en 10CO. Si cette option est privilégiée, il est nécessaire de garder les documents des élèves en 9CO afin qu'ils puissent s'en resservir l'année suivante. De plus, comme il revient aux titulaires de dispenser les cours de PROPERS, et comme ces derniers changent bien souvent d'une année à l'autre, il est nécessaire de collaborer entre enseignants et de communiquer clairement afin que le travail soit efficacement réalisé.

Le fait de réaliser ce projet sur deux ans permettrait également d'envisager une approche interdisciplinaire lors de la deuxième année. En effet, l'activité pourrait être liée avec le cours de français, et notamment au thème de la description : réaliser le portrait d'un personnage. Dans cette optique, il s'agirait de lier les compétences du cours de français et de PROPERS et de réaliser le

⁴ Cf. Annexe 2

⁵ Cf. Annexe 3

portrait descriptif d'un professionnel et la description de soi. Cela permettrait de créer un lien entre le portrait du professionnel et le portrait de l'élève, dans une approche interdisciplinaire.

Le deuxième aspect organisationnel à prendre en compte est celui de la salle d'informatique qu'il s'agit de réserver, afin que tous les élèves puissent travailler de manière indépendante et effectuer leurs recherches de la manière la plus rapide et efficace possible.

Outre ces deux aspects, celui du temps et celui de la salle d'informatique, il n'y a pas d'autres contraintes organisationnelles, si ce n'est celle pour les élèves de planifier leur interview du professionnel et de s'organiser en fonction.

7. Difficultés et obstacles

Nous avons évoqué plus haut la contrainte liée à l'aspect chronophage de cette séquence, et indiqué diverses pistes pour y remédier. Outre cette difficulté, d'autres obstacles pourraient entraver la bonne marche de ce projet.

7.1 Finalités de la démarche :

Pour les élèves, il pourrait être compliqué de percevoir la finalité de ce travail : Pour eux, il pourrait en effet y avoir une confusion entre l'aspect ludique du jeu de rôle et les aspects concrets qui se cachent derrière ce dernier. Les élèves pourraient par ailleurs être tentés d'exagérer le trait « original » de leur métier dans une intention comique. Il revient dès lors à l'enseignant de valider ou non les projets proposés par les élèves afin de cadrer le travail. De même, l'enseignant doit insister sur la phase d'institutionnalisation des objectifs de l'activité, notamment sur les comportements à adopter lors d'un entretien d'embauche réel. Ainsi, les élèves peuvent prendre conscience des objectifs métacognitifs de ce projet, en explicitant ce qu'ils en ont appris, et lier leur travail à la réalité du terrain.

7.2 Séances de présentation :

La phase de présentation des métiers peut être longue pour les élèves. Il est dès lors vivement indiqué d'encourager les élèves à varier la forme de leurs présentations afin d'éviter la lassitude chez les élèves. De même, il est nécessaire de mettre les élèves en activité lors de ces présentations, en leur faisant prendre des notes, poser des questions ou y répondre, noter les métiers par ordre d'intérêt. L'enseignant peut également interroger les élèves moins participatifs afin de les impliquer dans le processus. De cette façon, les élèves participent activement au travail et ne se contentent pas d'être des auditeurs passifs.

8. Apports pour la pratique professionnelle

En tant qu'enseignants, nous faisons office de lien direct entre le monde scolaire et le monde professionnel. En effet, c'est l'enseignant (et plus particulièrement le titulaire) qui peut guider l'élève dans ses choix et qui joue de fait un rôle majeur dans la réalisation du futur professionnel de l'élève. Ce cours nous a permis de prendre conscience que le métier d'enseignant ne se bornait pas à donner des cours ou enseigner diverses matières scolaires, mais qu'il avait pour but de permettre aux élèves de s'insérer dans le monde professionnel et de devenir des acteurs dynamiques dans la société.

Ce travail nous a permis d'imaginer un projet concret que nous pourrions mettre en place avec nos élèves à l'avenir, et à lier différents concepts et différentes approches orientantes au terrain. La présente séquence pourra en effet être utilisée telle quelle dans le futur.

9. Annexes

Annexe 1 : Présentation d'un métier

Consigne :

Dans ce travail, tu vas devoir imaginer / inventer un métier du futur et le présenter à tes camarades de classes. Tu devras ensuite faire passer un **entretien d'embauche** fictif à tes camarades afin de choisir le meilleur apprenti pour ton entreprise.

Forme :

Ta présentation peut se faire sous forme de Powerpoint, de panneau descriptif, de vidéo. Tu peux y inclure des images, des extraits vidéo ou de la musique. Tu peux également amener des objets en lien avec métier choisi. **Sois le plus créatif possible !!!**

Liens utiles :

<https://www.lecanaldesmetiers.tv/actualites/88649-21-vrais-metiers-originaux>

https://www.francetvinfo.fr/economie/emploi/chomage/dix-metiers-meconnus-qui-ont-de-l-avenir_295059.html

<https://www.jobs.ch/fr/job-coach/5-metiers-bientot-incontournables/>

<https://www.youtube.com/watch?v=1V6FEalxTAW>

https://www.youtube.com/watch?v=kOWorix_s-4

Quelques questions pour guider ta réflexion :

- De quel métier s'agit-il ? Quel est son nom ?
- A quoi sert ce métier ?
- Pourquoi ce métier est-il utile ?
- Quelles sont les caractéristiques de ce métier ?
- Quels sont les avantages / désavantages de ce métier ?
- Quelle formation faut-il suivre pour pouvoir exercer ce métier ?
- Quel est l'intérêt de ce métier pour moi ? Pourquoi l'avoir choisi ?

Annexe 2 : L'entretien d'embauche

Consigne :

Réponds aux questions suivantes avec ton voisin / ta voisine de banc.

1. Qu'est-ce qui est important lorsque tu rencontres un patron, chef d'entreprise ?

.....

.....

.....

.....

2. « L'importance de la première impression » ou « on ne fait qu'une fois mauvaise impression ». Comment comprends-tu ces deux expressions ?

.....

.....

.....

.....

3. Quels sont les comportements à éviter lors d'un entretien d'embauche ?

.....

.....

.....

.....

4. Quels sont les comportements qui t'ont surpris, marqué, interpellé lors du jeu de rôle ? Pour quelles raisons ?

Comportements	Raisons

Annexe 3 : Contacter un professionnel

1. Prise de contact

Carte d'identité

Nom de l'entreprise :

.....

Nom et prénom du patron / gérant / responsable :

.....

Adresse et numéro téléphone de l'entreprise :

.....

.....

.....

Comment prendre contact ? Rencontre prévue le :

.....

.....

.....



2. L'interview

Etablis une liste de questions qui te serviront lors de l'interview. **Attention** : la liste doit être la plus complète possible, pour avoir l'image la plus précise possible du métier choisi !!!

.....

.....

.....

.....

.....

.....

